Vélo Québec

Plan de déplacement

Saint-Gabriel-Lalemant

12, avenue des Érables
Saint-Gabriel-Lalemant (Québec) G0L 3X0

17 février 2016

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme. Ce programme est déployé dans la région du Bas-Saint-Laurent par le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Ce programme est déployé dans votre région par :
Direction de la santé publique
288, rue Pierre-Saindon, Rimouski (Québec) G5L 9A8
418 724-5231, poste 215

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent Québec

Québec EN FORME

Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement du programme *À pied, à vélo, ville active!* visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles et des lieux communautaires, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et d'individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement les acteurs de la communauté de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant pour leur précieuse collaboration : le Cercle des Fermières, le Groupement de VIACTIVE, le Club de 50 ans et +, le Comité de développement, le Comité des loisirs, M^{me} Lisette Lévesque, retraitée, le Local des jeunes, le personnel enseignant, les parents des élèves de l'École de l'Amitié, le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (secteur Kamouraska) et le Regroupement local de partenaires de Kamouraska en Forme.

De plus, Vélo Québec remercie la participation de la Sûreté du Québec, la Commission scolaire Kamouraska - Rivière-du-Loup, le service du ministère des Transports, M^{me} Roxanne Carbonneau, coordonnatrice en loisir intermunicipal et un merci particulier à M^{me} Marielle Dancause, chargée du projet.

Ces acteurs, en plus du maire, M. Raymond Chouinard, du conseiller délégué au projet, M. Gilles Ouellet, du directeur général, M. Marc Morin, et des agentes de développement, M^{mes} Julie-Christine Helas et Émie Vaillancourt, se sont rencontrés le 9 juillet, 9 septembre, 30 octobre, 14 novembre 2014 et le 14 janvier 2015. Une marche de repérage d'automne-hiver a été réalisée durant le mois d'octobre par les différents intervenants mentionnés ci-dessus. Les parents de l'École de l'Amitié ont, quant à eux, répondu à un questionnaire durant la semaine du 14 octobre 2014.

À pied, à vélo, ville active! est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce à l'appui de :

Québec en Forme

et dans la région du Bas-Saint-Laurent grâce à :

Direction de la santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Table des matières

1. ÉTAT DE LA SITUATION 5
1.1 PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ 5
1.2 PORTRAIT DE L'ÉCOLE 6
1.3 INFORMATIONS PERTINENTES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC 10
2. ENJEUX ET PISTES DE SOLUTION (SAINT-GABRIEL-LALEMANT) 11
TABLEAU 1 : IDENTIFICATION DES MESURES D'AMÉNAGEMENT QUI FAVORISENT LE PARTAGE DE LA ROUTE 11
CARTE 1 – LOCALISATION DES MESURES D'INTERVENTION (EXISTANTES ET À VENIR) 17
Cartographie de Saint-Gabriel-Lalemant 17
ANNEXES 19

1. État de la situation

1.1 Portrait de la municipalité

Nom de la municipalité :		Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant	
Coordonnées de l'employée responsable du dossier APAVVA :		Julie-Christine Helas 418 852-2801, developpement@saintgabriellalemant.qc.ca	
Élu responsable du dossier :		Gilles Ouellet	
Population :	771	**Nombre d'employés municipaux :**	7
Coordonnées du policier-parrain :		Alain Morin	
Coordonnées de l'agente en promotion et prévention au CISSS du Bas-Saint-Laurent (secteur Kamouraska) :		Myriam Thériault, 418 856-7000, poste 3197	
Comité APAVVA :		Émilien Milliard, Hélène d'Anjou, France Simard, Lisette Lévesque	
Coordonnées de l'agente de développement rural :		Julie-Christine Helas 418 852-2801, developpement@saintgabriellalemant.qc.ca	

Quelles sont les méthodes de communication les plus efficaces?	
☐ Radio ☐ Télévision **X Journal municipal** ☐ Bulletin **X Médias sociaux**	
Autres :	

Quels sont les organismes présents?	
X Clubs sociaux ☐ Clubs sportifs ☐ Clubs de plein air ☐ Comité sur les dossiers	
Autres :	École l'Amitié, Club de 50 ans et plus

Y a-t-il un projet d'aqueduc à venir?	☐	**Oui**	X	**Non**	**Année :**	
Y a-t-il un projet d'égout à venir?	X	**Oui**	☐	**Non**	**Année :**	
Y a-t-il des traverses piétonnières?	X	**Oui**	☐	**Non**	**Combien :**	4
Y a-t-il des brigadiers scolaires?	☐	**Oui**	X	**Non**	**Combien :**	
• **Qui les encadre?**						

EN ANNEXE :
X Résolution de la municipalité à l'adhésion au programme
X Résolution concernant les animaux (règlements)
X Politique sur le déneigement
X Politique familiale, MADA ou autres
X Statistiques des questionnaires – École de l'Amitié
X Feuilles de présence
X Rapport d'expertise de stationnement vélo
X Rapport d'expertise RueSécure

1.2 Portrait de l'école

École (section pouvant être remplie par le secrétariat ou la direction)								
Nom de l'école :	École de L'Amitié, Saint-Gabriel-Lalemant							
Commission scolaire :	Kamouraska – Rivière-du-Loup							
Type d'école :	Primaire							
Nom du directeur/de la directrice :	Caroline Dufour							
Téléphone/courriel :	418 856-7046, poste 3 dufourc@cskamloup.qc.ca							
Nombre d'élèves :	**Préscolaire :**	11	**1er cycle :**	9	**2e cycle :**	15	**3e cycle :**	10
	Autres (classes spécialisées, d'accueils, etc.) :			0	**Nombre total d'étudiants :**			45
Nombre de familles fréquentant l'école (si disponible) :		**Langues de communication avec les :**		**élèves :**	Français	**parents :**		Français
Nombre :	**Employés :**	9		**Bénévoles :**	0			
Est-ce que votre école bénéficie de la participation active des parents?	**O.P.P. :**	Oui	**Comité vert :**	Oui	**Autres :**			
Horaire de classe :	**AM (bloc d'heures) :**	8 h 05 à 11 h 20		**PM (bloc d'heures) :**	13 h à 15 h 15			
Horaire de la maternelle (si différent) :	**AM (bloc d'heures) :**	8 h 05 à 11 h 20		**PM (bloc d'heures) :**	13 h à 15 h 15, sauf les mercredis			

Service de garde (section pouvant être remplie par le secrétariat ou la direction)				
Service de garde du matin :	**Horaire (bloc d'heures) :**	Aucun	**Nombre d'élèves :**	Aucun
Service de garde du midi :	**Horaire (bloc d'heures) :**	Aucun	**Nombre d'élèves :**	Aucun
Service de garde de l'après-midi :	**Horaire (bloc d'heures) :**	Aucun	**Nombre d'élèves :**	Aucun
Existe-t-il un règlement sur les heures de fréquentation de la cour d'école par les élèves?				

Zones de débarcadères et espaces de stationnement (section pouvant être remplie par le secrétariat ou la direction)				
Nombre :	**d'autobus scolaires desservant l'école :**	2	**d'élèves en autobus :**	?
Plages horaires des autobus scolaires :	**Arrivées :**	8 h et 12 h 55	**Départs :**	11 h 20 et 15 h 15
Quelle est la localisation des zones de débarcadère pour les :	**autobus scolaires :**	Rue en face de la cour d'école	**parents :**	Rue en face de la cour d'école ou sur le côté de l'école
Leur localisation occasionne-t-elle des conflits avec les différents usagers de la route? • **Pourquoi ?**		Oui, car les autobus se stationnent dans la rue.		
Quelle est la localisation des espaces de stationnements pour :	**les autobus scolaires :**	Rue en face de la cour d'école	**le personnel de l'école :**	Stationnement à l'arrière de l'école
Leur localisation occasionne-t-elle des conflits avec les différents usagers de la route? • **Pourquoi?**		Oui, pour les autobus et non pour le personnel		
Quelle est la localisation de l'endroit prévu pour les livraisons?	Stationnement à l'arrière de l'école		**L'horaire de livraisons (bloc d'heures) :**	Entre 8 h et 16 h
Cette localisation et cet horaire occasionnent-ils des conflits avec les différents usagers de l'école?		Non		

Dossiers en lien avec la municipalité et le service de police (section pouvant être remplie par le secrétariat ou la direction)			
Combien de brigadiers sont affectés à votre école?	Deux élèves	**Souhaiteriez-vous plus de brigadiers?**	Non
Quelle est leur localisation?		**Leur localisation est-elle satisfaisante?** • **Sinon, aimeriez-vous collaborer à cet effet avec le service de police au moment de la rentrée scolaire?**	
Avez-vous formulé des plaintes au service de police?		Non	
Est-ce que l'école a formulé des demandes en lien avec la circulation auprès de la municipalité? • **Quelle était la nature de ces dossiers?** • **Est-ce que la municipalité a identifié un répondant pour l'école?**		Non	
Est-ce que la municipalité a identifié un répondant pour l'école?		Non	

Mobilité des élèves et du personnel (section pouvant être remplie par la direction et le conseil d'établissement)	
L'arrivée et le départ des élèves sont-ils problématiques? • **À quelles heures?** • **Pourquoi?** • **Avez-vous communiqué avec les parents à cet effet?**	Oui, pour les jeunes voyageant à vélo. Ils ne respectent pas les règles de sécurité. Les parents ont été sensibilisés à cet effet lors de la rencontre de début d'année.
Y a-t-il des déplacements, à pied ou à vélo, réalisés dans le cadre des classes ou d'autres sorties scolaires? • **Pour aller où?**	Seulement à pied pour se rendre à la salle municipale.
• **Est-ce que certains membres du personnel viennent travailler à vélo?**	Non

Habitudes de déplacements des élèves lors d'activités scolaires (section pouvant être remplie par la direction)	
Est-ce qu'il y a du personnel, comprenant le service de garde, faisant des déplacements actifs avec des élèves? **S.V.P., précisez :** ***vers le parc, la patinoire, la bibliothèque, le centre culturel, l'église ou autres lieux***	Non
• **Si oui, qui sont-ils? Enseignants, professionnels, éducatrices au service de garde, pour quel cycle?**	
• **À quel moment de l'année?**	
Quels matériels utilisez-vous pour parler des déplacements actifs sécuritaires lors des sorties des élèves avec votre personnel (outils de la SAAQ ou autre)?	
Est-ce que vous avez des activités spéciales de sensibilisation aux déplacements actifs et sécuritaires pour l'Halloween?	Dépliants promotionnels mentionnant les règles de sécurité.
Est-ce que vous aimeriez que les membres de votre personnel reçoivent de l'information sur les bienfaits des déplacements actifs?	Oui
Connaissent-ils les campagnes nationales de sensibilisation au transport actif et sécuritaire (*Marchons vers l'école, La rue pour tous, Plaisirs d'hiver)?*	Je ne sais pas
Participent-ils aux campagnes nationales de sensibilisation au transport actif et sécuritaire?	Je ne pense pas
Organisent-ils des activités de sensibilisation au transport actif et sécuritaire à la rentrée scolaire et/ou à une autre période durant l'année?	Oui, surtout à l'automne et au printemps.

Environnement bâti du quartier (section devant être remplie par la direction et le conseil d'établissement)	
Dans quel type de quartier l'école est-elle située (résidentiel, nouveau développement, commercial, mixte)?	Résidentiel
La qualité des trottoirs est-elle satisfaisante autour de l'école? • **Comment pourrait-elle être améliorée?**	Il n'y a pas de trottoirs
Existe-t-il des aménagements cyclables près de l'école? • **Sont-ils adéquats?** • **Comment pourraient-ils être améliorés?**	Non
Avez-vous relevé des problèmes pendant le déneigement?	Je ne sais pas
Avez-vous relevé des problèmes de vitesse sur les rues bordant l'école?	Parfois
Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise le mieux une zone scolaire?	
Avez-vous été consulté pour l'identification de corridors scolaires? • **Sinon, souhaiteriez-vous l'établissement de corridors scolaires?**	Non
Quelle mesure d'apaisement de la circulation vous semble la plus urgente?	La circulation à vélo sans le casque et le respect des règles.
Quelle intervention d'aménagement sur la chaussée est, selon vous, primordiale à court terme?	

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions?
L'école est localisée aux coins de trois rues : Principale, Paquet, Ouellet. Les autobus font descendre les enfants le long de la rue Paquet (entrée de l'école). Les parents déposent leurs enfants à l'entrée de l'école par la rue Ouellet. L'entrée des enseignants et du personnel se fait par l'entrée principale se trouvant également sur la rue Ouellet. Une clôture entoure toute la cour de l'école. Il y a un support à vélos qui est très vétuste. Quelque six à huit élèves viennent en vélo (pas de casque de vélo et voyageant un peu partout sur la rue.

1.3 Informations pertinentes de la Sûreté du Québec

Municipalité :	Saint-Gabriel-Lalemant
Sûreté du Québec MRC) :	MRC de Kamouraska
Directeur du poste :	Lieutenant Carl Pelletier
Policier-parrain :	Agent Alain Morin
Répondant en relation communautaire :	

Offre de service sur son territoire					
Programme d'intervention en milieu scolaire :	Oui				
Campagnes priorisées :				**Date :**	
Étude de circulation	**Rue :**			**Date :**	
Qui fait le lien avec le parrain, un élu identifié?		**X**	**Oui**	☐	**Non**
• **Autre personne?**	Marc Morin, directeur général				
Quels sont les obstacles observés par la SQ?					
1. **École de l'Amitié :** La limite de vitesse est à 50 km dans les rues autour de l'école qui pourrait être abaissée à 30 km avec une signalisation bien visible.					
2. **Rue Principale :** Aucun passage piétonnier sur cette rue (ex. : entre l'église et l'école).					
3. **Toutes les rues principales de la municipalité :** Aucune zone sécurisée de déplacements actifs pour les piétons.					
4. **Rues et rangs de la municipalité :** Aucun tronçon cyclable identifié permettant l'accès à la Route verte pour les cyclistes entre les villages voisins.					
5. **Rue Lavoie :** Traverse piétonnière pour l'accès au Centre des loisirs.					
Interventions avec le MTQ pour cette municipalité :					
Interventions avec le CISSS du Bas-Saint-Laurent (secteur Kamouraska) :					
Voir avec Hélène Lévesque et Myriam Thériault du CISSS du Bas-Saint-Laurent (secteur Kamouraska)					
Catégorie sur les règlements pour les animaux?		**X**	**Applicable**	☐	**Non applicable**
Prêt d'un panneau à message public?		☐	**Oui**	☐	**Non**
Y a-t-il un plan de lutte à l'intimidation fait aux élus?		☐	**Oui**	**X**	**Non**

2. Enjeux et pistes de solution (Saint-Gabriel-Lalemant)

Tableau 1 : Identification des mesures d'aménagement qui favorisent le partage de la route

Action 1 : les interventions se font en priorité
Action 2 : les interventions sont jugées importantes et se feront ultérieurement
Action 3 : les obstacles sont jugés importants et seront analysés

Emplacement	Obstacles	Interventions proposées	Acteurs	Photos ou informations supplémentaires
Action 1 : les interventions se font en priorité				
Entrée Sud de la rue Principale	Pas de corridor sécurisé : présence de l'école d'un côté et de l'église de l'autre, en plus du HLM et du centre communautaire.	Évaluer l'installation d'un dos d'âne permanent dans le secteur du HLM ou une autre mesure d'apaisement de la circulation.	Analyse par M. Mackey (voir Annexe 8 – Rapport d'expertise Rue Sécure)	
	Vitesse excessive. Un panneau signale la présence d'écoliers à la hauteur de l'église dont un autre est installé plus au sud.	Agrandir la pancarte de 50 km.	Municipalité (résolution)	

Emplacement	Obstacles	Interventions proposées	Acteurs	Photos ou informations supplémentaires
Intersection des rues Lavoie, des Érables, Ouellet et de la Rivière.	Non-respect des automobilistes de l'arrêt obligatoire et de la circulation en général (tracteurs, déneigeuses).	Vérifier la possibilité d'aménager une mesure d'apaisement de la circulation (ex. : bacs à fleurs ou autres).	Analyse par M. Mackey (voir Annexe 8 – Rapport d'expertise Rue Sécure)	Le marquage au sol est présent, fait selon les normes du MTQ et peinturé tous les ans.
	Véhicules lourds.	Le MTQ est venu faire une mise à jour du règlement pour la circulation des véhicules lourds dans la municipalité et une nouvelle signalisation devrait possiblement être mise en place.	Municipalité MTQ	
	Des bancs de neige diminuent la visibilité.	S'assurer que le déneigement respecte l'horaire de la circulation des élèves.	Municipalité	
Rue Lavoie	En hiver, la route n'est pas large et glacée. Il y a une marre d'eau devant l'épicerie et le bureau de poste.	Le chef des opérations du MTQ va trouver une solution au problème. À suivre.	MTQ	
	Absence d'un corridor sécurisé : présence d'un terrain de balle-molle, casse-croûte et d'un parc.	Besoin d'un corridor sécurisé	Municipalité MTQ	

Emplacement	Obstacles	Interventions proposées	Acteurs	Photos ou informations supplémentaires
Intersection de la rue Lavoie et de la rue Lévesque	Il y a des bancs de neige au coin de la rue.	Le MTQ doit informer son entrepreneur afin qu'il enlève la neige plus souvent sur la rue Lavoie. Pour la rue Lévesque, la municipalité doit avertir l'entrepreneur.	MTQ Municipalité	
Rue Principale, coin Paquet en face de l'église	La clôture de l'école obstrue la vue des automobilistes et des vélos à la sortie de la rue Paquet. Indication manquante pour la zone scolaire.	Avec la Commission scolaire, voir la possibilité de déplacer la clôture. Monsieur Michel Gagnon, directeur des ressources matérielles de la CS, fut rejoint le 20 janvier 2015 pour l'informer de la situation. À suivre. Marquage au sol 30 km. Installer une meilleure signalisation (pancarte : « Partageons la route »).	Municipalité CS Analyse par M. Mackey (voir Annexe 8 – Rapport d'expertise Rue Sécure)	

Emplacement	Obstacles	Interventions proposées	Acteurs	Photos ou informations supplémentaires
Rue Ouellet	Aucune indication de zone scolaire. Limite de vitesse manquante. Marquage au sol et rue non lignée.	Projet pour 2016 ou 2017 : réfection de la rue Ouellet et Paquet pour élargir les rues : un corridor scolaire pourrait être fait sur la rue Ouellet. Marquage 30 km.	Municipalité	L'entrée du personnel enseignant se trouve sur cette rue et les enfants sont en groupe pour s'amuser avant d'aller à l'école. Faire une résolution municipale afin de diminuer la vitesse de circulation autour de l'école à 30 km/h (avenue Paquet et rue Ouellet).
Action 2 : les interventions sont jugées importantes et se feront ultérieurement				
Avenue de la Rivière	Accotement étroit.	Attendre les propositions d'aménagement du projet pour le chemin Saint-Rémi.	Municipalité	Le chemin Saint-Rémi passera dans cette route. Des enseignes seront fournies.
Action 3 : les obstacles sont jugés importants et seront analysés				
Avenue des Érables vers Mont-Carmel	La signalisation pour de l'arrêt obligatoire est beaucoup trop loin. Absence d'une aire de repos. Manque d'éclairage.	Une analyse sera faite au point de vue budgétaire.	Municipalité	 Le chemin Saint-Rémi passera dans cette route et des aires de repos seront aménagées.

Emplacement	Obstacles	Interventions proposées	Acteurs	Photos ou informations supplémentaires
Rue Dionne et rue des Trembles	Manque d'éclairage.	Une demande sera adressée auprès d'Hydro-Québec afin de savoir s'il est possible d'installer un poteau au coin de la rue Dionne et des Trembles et d'en connaître l'estimation.	Municipalité	
Hors du périmètre				
Rue D'Anjou et rang Chénard	Vitesse. Dangereux.			
En général				
	Vitesse et non-respect des arrêts obligatoires.	Concertation régionale. Voir à l'achat de groupe d'un radar mobile avec la MRC, SQ et MTQ.		
Actions de sensibilisation				
Entrée Sud de la rue Principale	Beaucoup de circulation de VTT, motoneiges et motocross.	Prévention et répression (contravention).		

Emplacement	Obstacles	Interventions proposées	Acteurs	Photos ou informations supplémentaires
Rue Lavoie	Vitesse.	Prévention et répression (contravention).	SQ	
Intersection de la rue Lavoie et de la rue Lévesque	Non-respect de l'arrêt obligatoire.	Prévention et répression (contravention).	SQ	
Avenue de la Rivière	Vitesse excessive.	Prévention et répression (contravention).	SQ	
	Chiens en liberté.	Pour les chiens : appliquer le règlement.	SQ	

Carte 1 – Localisation des mesures d'intervention (existantes et à venir)

Cartographie de Saint-Gabriel-Lalemant

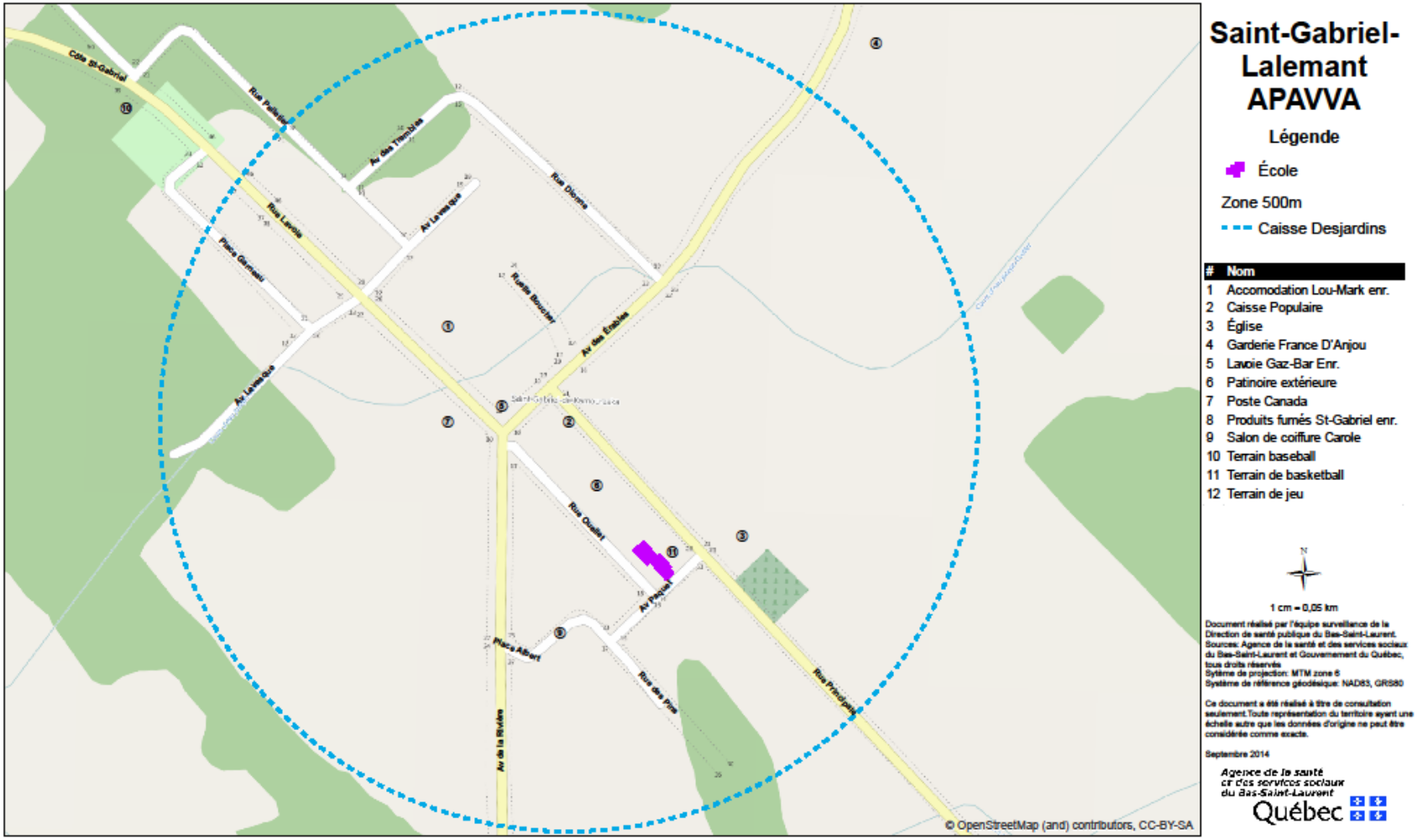

Saint-Gabriel-Lalemant
APAVVA

Légende

École

Zone 500m

Caisse Desjardins

#	Nom
1	Accomodation Lou-Mark enr.
2	Caisse Populaire
3	Église
4	Garderie France D'Anjou
5	Lavoie Gaz-Bar Enr.
6	Patinoire extérieure
7	Poste Canada
8	Produits fumés St-Gabriel enr.
9	Salon de coiffure Carole
10	Terrain baseball
11	Terrain de basketball
12	Terrain de jeu

N

1 cm = 0,05 km

Document réalisé par l'équipe surveillance de la Direction de santé publique du Bas-Saint-Laurent.
Sources: Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et Gouvernement du Québec, tous droits réservés
Système de projection: MTM zone 6
Système de référence géodésique: NAD83, GRS80

Ce document a été réalisé à titre de consultation seulement.Toute représentation du territoire ayant une échelle autre que les données d'origine ne peut être considérée comme exacte.

Septembre 2014

Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Québec

Annexes

INDEX ANNEXES

ANNEXE 1
Résolution de la municipalité à l'adhésion au programme

ANNEXE 2
Résolution concernant les animaux (règlements)

ANNEXE 3
Politique sur le déneigement

ANNEXE 4
Politique familiale, MADA ou autres

ANNEXE 5
Statistiques des questionnaires – École de l'Amitié

ANNEXE 6
Feuilles de présence

ANNEXE 7
Rapport d'expertise de stationnement vélo

ANNEXE 8
Rapport d'expertise RueSécure

ANNEXE 1

Résolution de la municipalité à l'adhésion au programme

ANNEXE 2

Résolution concernant les animaux (règlements)

ANNEXE 3

Politique sur le déneigement

ANNEXE 4

Politique familiale, MADA ou autres

ANNEXE 5

Statistiques des questionnaires – École de l’Amitié

ANNEXE 6

Feuilles de présence

ANNEXE 7

Rapport d’expertise de stationnement vélo

ANNEXE 8

Rapport d’expertise RueSécure